

[Appel à contributions: Premier rapport sur l'intimidation et les représailles en Afrique](#)

07.02.2020

Le point focal sur les représailles en Afrique sollicite des soumissions pour son premier rapport à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples d'ici le 12 mai 2020.



Le Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'homme de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP ou La Commission), a été nommé en 2014 point focal sur les représailles en Afrique.

Lors de la dernière session de la CADHP, le point focal, Remy Ngoy Lumbu, a lancé la note d'orientation et d'information sur la manière de communiquer avec son mandat concernant les représailles (dont le lien est ici en [anglais](#), [français](#)), ce qui donne plus de clarté sur le travail du mandat et encourage les défenseurs à s'engager avec le mandat sur cette question importante.

Conformément aux méthodes de travail décrites dans la politique et la note d'information, le point focal sur les représailles sollicite des soumissions pour son premier rapport annuel (lien vers l'appel ici en [anglais](#), [français](#)). La date limite de soumission est le 12 mai 2020. Le premier rapport sera présenté à la CADHP lors de la 67e session en octobre 2020.

Le rapport résumera les principales tendances et contiendra une sélection de cas portés à l'attention du point focal, avec la décision d'inclure les cas sur la base des principes « ne pas nuire » et du consentement préalable et informé des victimes. Le point focal accueille favorablement les contributions sur les tendances et schémas thématiques ou sur les cas individuels.

La période de rapport pertinente est le 12 mai 2014 (lorsque le mandat a été initialement créé par une résolution de la CADHP) jusqu'au 12 mai 2020. Les années suivantes, la période de rapport pertinente sera l'année précédente.

Les soumissions doivent être envoyées avant le 12 mai 2020 à Estelle Nkounkou Nkounkoue@Africa-Union.org.

Si vous avez besoin d'aide avec votre soumission ou souhaitez plus d'informations, veuillez contacter Madeleine Sinclair à ISHR m.sinclair@ishr.ch.